

Sécuriser la mise à disposition en ETTI

2 jours
14 heures

Objectif professionnel : cette formation développe la capacité des collaborateurs de l'entreprise de travail temporaire d'insertion à exercer leur activité professionnelle dans le respect de la réglementation et des bonnes pratiques professionnelles. Elle permet de sécuriser la relation contractuelle, de prévenir les risques juridiques et sociaux et de renforcer l'accompagnement du salarié en insertion pour favoriser la réussite de son parcours.

Progression pédagogique :

Respecter le cadre d'intervention de l'ETTI	Sécuriser le recours au TT	Encadrer l'embauche et le suivi administratif	Assurer l'accompagnement du salarié
--	-----------------------------------	--	--

Prérequis : 3 mois d'expérience à un poste opérationnel en ETTI

1. Respecter le cadre d'intervention de l'ETTI

*Définir les missions et le rôle spécifique de l'ETTI dans le champ de l'insertion
Identifier le principe de triple exclusivité et ses conséquences
Vérifier les conditions de conventionnement, financement et éligibilité du public
Intégrer les obligations liées à la dimension insertion : suivi socioprofessionnel, reporting
Modalités pédagogiques : cas pratiques, quizz*

2. Sécuriser le recours au travail temporaire

*Clarifier la relation tripartite et ses implications : rôle et responsabilités de chacun
Distinguer les cas de recours liés à l'entreprise utilisatrice et ceux liés à la personne du salarié (insertion, formation, obligation d'emploi)
Sécuriser la prise de commande : recueil des informations essentielles (salaire, poste, conditions de sécurité, compétences...)
Sécuriser le recueil préalable d'information (salaire, poste, sécurité...)
Identifier les risques de requalification et mettre en œuvre des pratiques préventives
Modalités pédagogiques : mise en situation, étude de documents, exercices de prise de commande Focus sécurité*

3. Encadrer l'embauche et le suivi administratif

*Respecter les règles d'emploi des ressortissants étrangers
Réaliser la DPAE
Organiser la surveillance médicale
Rédiger les contrats de mission et de mise à disposition
Gérer les renouvellements et les successions de contrats
Modalités pédagogiques : étude de contrats, exercices de rédaction et d'analyse, cas pratiques*

4. Assurer l'accompagnement du salarié

*Mettre en œuvre l'obligation d'accompagnement socioprofessionnel
Suivre et contrôler le temps de travail, les absences, la gestion des congés
Traiter les jours fériés chômés ou travaillés, les ponts, le travail dominical, le travail de nuit...
Gérer les accidents de travail ou de trajet
Exercer le pouvoir disciplinaire
Mettre fin au contrat et accompagner la sortie de mission
Favoriser la continuité du parcours et l'accès à l'emploi durable
Modalités pédagogiques : étude de cas, quizz, ateliers de résolution de situations concrètes*

Tout collaborateur en ETTI

Groupe de 4 à 8 participants

Profil des formateurs consultable sur www.managir.com

Horaires habituels de formation 9h30 – 17h30

Évaluation des compétences en début et en fin de formation. Mesure de satisfaction en fin de session. Mesure de satisfaction du donneur d'ordre à \pm 8 jours, évaluation par « Avis Vérifiés » à \pm 1 mois, mesure de satisfaction et d'impact à \pm 3 mois. Possibilité de questionnement complémentaire par mail pendant 30 jours.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS
01 45 23 22 22 ou ggyury@managir.com

Réf. 128-037
Version 031025



